

Le Conseil des Sages

À partir de 60 ans

DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY



Devenez acteur de votre Ville !

Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2024 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.

De quoi s'agit-il ?

Une instance participative partenaire de l'action publique

Le Conseil des Sages est **une instance consultative** dont les membres apportent leur savoir-faire, pour conduire des réflexions, émettre des propositions et réaliser des actions concrètes au service de la cité et de tous ses habitants.

Il travaille en étroite collaboration avec la municipalité. Il est force de propositions et se compose de personnes venues d'horizons divers et toutes animées par la même passion de servir leur commune et ses habitants.

Quelques dossiers sur lesquels le Conseil des Sages travaille :

- Le devoir de mémoire en lien avec le monde combattant
- Le lien intergénérationnel avec le Conseil Local de la Jeunesse, les écoles et les Accueils de loisirs
- La solidarité en lien avec la Maison Bleue et le Centre Communal d'Action Sociale
- La Ville Nature suivant les objectifs du développement durable
- La prévention routière par un inventaire régulier des sites potentiellement accidentogènes

Pourquoi pas vous ?

Les Conseils de Sages existent **depuis 1989** dans de nombreuses communes et échangent leurs expériences au sein de la Fédération Villages et Villes Sages : une expertise reconnue en matière de démocratie participative.

Le Conseil des Sages est ouvert à tout habitant de la commune, âgé de plus de 60 ans, et attaché aux services des autres et aux valeurs de la citoyenneté.



Vous voulez rejoindre le Conseil des Sages de Carrières-sous-Poissy ?

Remplissez le formulaire ci-dessous et déposez-le à l'Hôtel de Ville (1, place Saint-Blaise) accompagné d'une lettre de candidature

Nom : Prénom :

Adresse :

78955 Carrières-sous-Poissy

Date de naissance :

Téléphone : Courriel :